



Pêches et Océans
Canada

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

Numéro de la demande de soumission : FP802-160333

Date de clôture : Lundi le 30 Janvier 2017

Heure de fermeture des soumissions : 14 heures (heure de l'Est) HAE

Cette invitation à soumissionner est passé pour le compte de Ports pour petits bateaux pour Pêches et Océans Canada.

Titre: Reconstruction d'un quai et d'un quai flottant à la station de R et S de Tofino,

Lieu des travaux: située au 326-330, Main Street, sur l'île de Vancouver

L'ensemble de l'appel d'offre y comprend le suivant :

1. Avis de Projet de Marché
2. Devis (Description des services requis)
3. Plans
4. Formulaire de soumission (**Obligatoire à être compléter par le soumissionnaire**)
 - Mobilisation et démobilisation
 - flotteur traité sous pression lame de réparation;
 - la fourniture et l'installation d' La créosote croisillons et;
 - Bois Créosote tas de roulement - Fourniture et installation.

LIEU(X) DE CLÔTURE:

Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:

Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement # 2 - La garantie de soumission (par la poste ou bien messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Beverly Shawana
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa
200 rue Kent
Poste 9W081, 9ième étage,
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 949-1490



VEILLEZ BIEN NOTEZ

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.

LA PORTÉE DES TRAVAUX / DEVIS

Bien faire référence au DEVIS-Description des services requis, inclus dans l'ensemble de l'appel d'offres.

La remise en état proposée vise à corriger le problème de flottaison du quai flottant actuel et à améliorer la qualité du tablier, des entretoises et des pilotis de la structure.

Le contrat comprend, entre autres, les travaux suivants :

- Retrait et élimination du bois de quai flottant sur une surface de 65,25 m² (ce qui représente 50 % de la surface de flottaison), en accordant la priorité aux zones périphériques.
- Installation de nouvelles planches de tablier en bois une fois que la flottaison aura été améliorée. Les nouvelles planches de tablier doivent être installées dans les zones périphériques, et les planches restantes doivent être réparties sur l'ensemble du quai flottant, en suivant les indications du représentant du ministère sur place.
- Installation de nouvelles billettes de flottaison, en suivant les indications du représentant du ministère sur place. Un maximum de dix (10) billettes doivent être installées avant de replacer le tablier. Les billettes fournies par l'entrepreneur doivent être des planches en mousse de polystyrène encapsulées dans du polyéthylène haute densité (PEHD) fournies par Enviro Float Manufacturing (2002) Ltd., ou l'équivalent et approuvées par le propriétaire. L'entrepreneur a la responsabilité d'éliminer tous les déchets et de fournir tout le matériel et la quincaillerie requis.
- Retrait et installation de quatre (4) pilotis en bois aux emplacements précisés dans les plans fournis. La longueur des pilotis et leurs caractéristiques détaillées sont elles aussi indiquées dans les plans. L'entrepreneur est chargé de fournir les nouveaux pilotis en bois de même que tout le matériel et la quincaillerie requis. Il doit également éliminer tous les déchets ainsi que les matériaux récupérés.
- Retrait et élimination de onze (11) entretoises diagonales en bois, conformément aux plans fournis, suivis de la fourniture et de l'installation de onze nouvelles entretoises à l'aide de nouvelle quincaillerie, à chaque emplacement.

Dates de début et d'achèvement prévues:

Les services de l'entrepreneur débuteront lors de l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **31 Mars 2017**.



EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000 \$ par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Remarque: Toutes les garanties de soumission seront retournées aux soumissionnaires, sauf en ce qui concerne la garantie de soumission présentée par le soumissionnaire retenu, laquelle sera conservée jusqu'à ce que dernier ait fourni une garantie contractuelle

Période des questions et réponses: Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'à **Vendredi le 25 janvier 2017**. Ils doivent être envoyés **directement et uniquement** à l'agent des contrats mentionné ici-bas.

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Beverly Shawana
Agent principal des contrats
Courriel: beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (613) 949-1490